

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2011/05/27/2011035521/justel>

Dossier numéro : 2011-05-27/11

Titre

27 MAI 2011. - Arrêté ministériel fixant les prescriptions de production relatives à la production biologique

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 15-12-2021 inclus.

Source : AUTORITE FLAMANDE

Publication : Moniteur belge du 08-07-2011 page : 40643

Entrée en vigueur : 18-07-2011

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AGF 2021-10-29/25, art. 101,3°, 005; En vigueur : 01-01-2022>